

ONCODESIGN PRECISION MEDICINE

Société Anonyme 18 Rue Jean Mazen 21000 DIJON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022



51 avenue Françoise Giroud Parc Valmy - B.P. 16601 21066 Dijon

Tél.: +33 (0)3 80 60 99 99 Fax: +33 (0)3 80 60 99 98

www.exco.fr

ONCODESIGN PRECISION MEDICINE

Société Anonyme 18 Rue Jean Mazen 21000 DIJON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société ONCODESIGN PRECISION MEDICINE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ONCODESIGN PRECISION MEDICINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques – Septembre 2022 – Filialisation par voie d'apport partiel d'actif » de l'annexe, relative à l'opération d'apport partiel d'actif avec la société ONCODESIGN SA réalisée au cours de l'exercice.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels :

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 24 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Loïc VALICHON



Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles	482 381 380 253	68 168	414 213 380 253	
	Avances et acomptes				
BILISE	IMMO BILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions	109 348 239 806	15 207 31 482	94 141 208 324	
4MC	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 726	116	1 610	
ACTIF IMMOBILISE	Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	854 858	263 267	591 591	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts				
	Autres immobilisations financières	269 196		269 196	
	TO TAL (II)	2 337 568	378 240	1 959 328	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
E C	Avances et Acomptes versés sur commandes				
AC	CREANCES (3) Créances clients et comptes rattachés	481 496		481 496	
	Autres créances	2 409 608		2 409 608	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
-	DISPONIBILITES	13 374 439		13 374 439	1 000
E	Charges constatées d'avance	144 801		144 801	
TES D RISA	TO TAL (III)	16 410 344		16 410 344	1 000
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
	TO TAL ACTIF (I à VI)	18 747 912	378 240	18 369 672	1 000
	 (1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an (3) dont créances à plus d'un an 			125 000	



Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
	Capital social ou individuel	5 679 725	1 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport	4 392 241	
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
ores	Réserve légale		
rop	Réserves statutaires ou contractuelles		
IX F	Réserves réglementées		
Capitaux Propres	Autres réserves		
Сар	Report à nouveau		
		(221 191)	
	Résultat de l'exercice Subventions d'investissement	(231 181)	
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	9 840 785	1 000
spi	Produits des émissions de titres participatifs		
res	Avances conditionnées	1 940 591	
Autres fonds propres			
₹	Total des autres fonds propres	1 940 591	
su	Provisions pour risques		
isio	Provisions pour charges		
Provisions	1 0		
	Total des provisions		
	DETIES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
Ξ	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 268 267	
r.	Emprunts et dettes financières divers (3)	335 294	
DETTES	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DEITES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 980 970	
	Dettes fiscales et sociales	983 381	
	DETIES DIVERSES	, , , ,	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	20 384	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	6 588 296	
	Ecarts de conversion passif		
	TO TAL PASSIF	18 369 672	1 000
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(231 180,83)	0,00
		4 553 003	
		4 111	
(1) (2) (3)	•	4 553 003 4 111	

SA ONCODESIGN PRECISION MEDICINE



Compte de Résultat

1/2

				31/12/2022	31/12/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
	Ventes de marchandises				
Z	Production vendue (Biens)				
ITATIC	Production vendue (Services et Travaux)	7 580 831	400 000	7 980 831	
EXPLO	Montant net du chiffre d'affaires	7 580 831	400 000	7 980 831	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée				
ROL	Production immobilisée Subventions d'exploitation			40 212	
4	Reprises sur provisions et amortissements, transfert Autres produits	273 495 21 757			
-	Total des pro	(1)	8 316 296		
	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			15 840	
	Autres achats et charges externes			7 545 690	
ON	Impôts, taxes et versements assimilés			41 053	
[AT]	Salaires et traitements Charges sociales du personnel			1 554 729 527 315	
XPLOITATION	Cotisations personnelles de l'exploitant			027 010	
CHARGES D'EX	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations			164 065	
ARGI	- charges d'exploitation à répartir				
CH,	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			77 691	
	Total des cha	arges d'exploitation	(2)	9 926 383	
	RESULTAT D	O'EXPLO ITATIO N		(1 610 086)	

SA ONCODESIGN PRECISION MEDICINE



Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLO ITATIO N	(1 610 086)	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 346 1 662	
	Total des produits financiers	4 009	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	116 500	
	Total des charges financières	116 500	
	RESULTAT FINANCIER	(112 491)	
	RESULTAT CO URANT AVANT IMPO TS	(1 722 578)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES E	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	17	
EXCE	Total des charges exceptionnelles	17	
	RESULTAT EXC EPTIO NNEL	(17)	
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(1 491 414)	
	TO TAL DES PRODUITS TO TAL DES CHARGES	8 320 305 8 551 486	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(231 181)	
(2) c (3) c	dont produits afférents à des exercices antérieurs dont charges afférentes à des exercices antérieurs dont produits concernant les entreprises liées dont intérêts concernant les entreprises liées		



Evènements de l'année 2022

Février 2022:

SEngine Precision Medicine et Oncodesign SA annoncent un partenariat pour la découverte d'un nouveau traitement personnalisé ciblant les tumeurs métastatiques et sans solutions thérapeutiques

SEngine Precision Medicine Inc., entreprise spécialisée en oncologie de précision qui révolutionne l'approche thérapeutique du cancer en testant au préalable des médicaments sur des cultures 3D de cellules tumorales issues de patients et Oncodesign SA, ont annoncé la signature d'un accord de recherche collaborative pour le développement d'un nouveau traitement personnalisé ciblant les tumeurs agressives et sans solution thérapeutique.

Le test d'un panel de sondes Nanocyclix® puissantes et sélectives contre une cible, non divulguée, proposée par SEngine a montré des effets très significatifs. Ces tests ont été effectués sur un large éventail d'échantillons d'organoïdes (cultures en 3D de cellules tumorales dérivées de patients) provenant de plusieurs types différents de cancer humains très agressifs pour lesquels il n'existe actuellement aucune option thérapeutique. Cette observation supporte l'idée que la combinaison de la librairie de molécules Nanocyclix® d'Oncodesign avec le Test PARIS® de SEngine pourrait apporter de nouvelles alternatives aux traitements de certains cancers.

SEngine et Oncodesign ont lancé une collaboration pour évaluer l'optimisation des séries chimiques d'inhibiteurs Nanocyclix® déjà identifiées pour en faire des candidats médicaments susceptibles de montrer une efficacité clinique. Durant cette première phase, les deux entreprises associent leur plateforme technologique respective sur ce programme de recherche. SEngine finance Oncodesign SA pour effectuer les premières phases d'optimisation chimique de la série de molécules sélectionnées.

Cette phase initiale ouvre la porte à d'autres partenariats à plus grande échelle, jusqu'à une possible option de licence.

<u>Juillet 2022 :</u>

ONCODESIGN SA a annoncé la séparation de ses deux branches d'activité Service et Biotech et l'entrée en négociations exclusives avec Elyan Partners pour une participation majoritaire au capital d'ONCODESIGN (Service) suivie du dépôt d'une OPA simplifiée

En juillet 2022, Oncodesign a annoncé son intention de lancer une vaste opération en plusieurs étapes :

D'abord, la filialisation par ONCODESIGN de ses activités Biotech/IA par voie d'apport partiel d'actifs à sa filiale ONCODESIGN Precision Medicine (OPM), et la cotation de cette filiale par voie de distribution exceptionnelle en nature aux actionnaires d'ONCODESIGN concomitante à l'admission de la totalité des actions OPM à la cotation sur le marché Euronext Growth



Ensuite, La création de deux entités distinctes cotées avec deux projets d'entreprise différenciés, ambitieux, motivants pour leurs collaborateurs et créateurs de valeur pour les actionnaires :

L'activité Service dédiée aux activités CRO de Drug Discovery au sein d'ONCODESIGN Service

L'activité Biotech intégrant l'Intelligence Artificielle au sein d'OPM. Celle-ci devant se refinancer sur le marché pour faire face à des coûts croissants de développement clinique.

Puis, l'acquisition par Edmond de Rothschild Equity Strategies IV SLP, conseillé par Elyan Partners, de 52,17% du capital social et 51,43% des droits de vote (hors droits de vote double) d'Oncodesign SA auprès de ses principaux actionnaires au prix par action de 14,41 euros;

Le prix par action valorise 100% du capital d'ONCODESIGN SA (hors activité Biotech/IA) à environ 100 millions d'euros sur une base entièrement diluée.

Septembre 2022:

Filialisation par voie d'apport partiel d'actif

La filialisation par ONCODESIGN de ses activités Biotech/IA par voie d'apport partiel d'actifs à sa filiale ONCODESIGN Precision Medicine (OPM), a été faite en Septembre 2022, avec effet rétroactif au 1^{ier} janvier 2022.

Un très large travail a été mené dans la cadre de cet APA, aux fins de reconstruire d'une part un Compte de Résultat par activité entre 2010 et 2021 et en outre, un tableau de flux de trésorerie par activité entre 2010 et 2021 de la Société ONCODESIGN. Ces travaux se sont déroulés sur la période de mars et avril 2022.

Servier lève l'option de licence exclusive mondiale sur le programme en collaboration avec notre filiale Oncodesign Precision Medicine (OPM) dans le traitement de la maladie de Parkinson

Servier, groupe pharmaceutique international, et Oncodesign Precision Medicine (OPM), ont annoncé la levée de l'option de licence exclusive par Servier pour leur candidat-médicament inhibiteur de la cible kinase LRRK2 (Leucine-Rich-Repeat Kinase 2), issu de leur collaboration dans la maladie de Parkinson.

En mars 2019, Servier et Oncodesign ont conclu une collaboration de recherche et développement sur les inhibiteurs de la kinase LRRK2, issus de la plateforme Nanocyclix® appartenant à OPM, comme agents thérapeutiques potentiels de la maladie de Parkinson. Cette collaboration s'appuie sur l'expertise complémentaire de Servier et d'OPM en matière de maladies neurodégénératives et d'inhibiteurs de kinases. En juin 2021, les deux entreprises avaient annoncé la sélection d'un candidat-médicament préclinique. Servier anticipe le démarrage d'une étude Phase 1 chez des volontaires sains avant la fin de l'année 2022.

La levée de l'option déclenche le versement par Servier d'un paiement d'étape de 7 millions d'euros à OPM. Au total, Servier pourrait verser à OPM jusqu'à 320 millions d'euros en paiements d'étapes de R&D, réglementaires et commerciales, auxquels s'ajouteront des redevances éventuelles sur les futures ventes.



OPM et Servier annoncent la signature d'une collaboration stratégique pour la découverte de nouvelles cibles thérapeutiques dans le traitement du cancer du pancréas

Servier, groupe pharmaceutique international, et OPM spécialisée dans la médecine de précision, annoncent un accord de recherche collaborative, nommé « STarT Pancreas », pour l'identification et la validation de nouvelles cibles thérapeutiques visant le développement de nouveaux traitements de l'adénocarcinome canalaire du pancréas (PDAC).

D'une durée de 3 ans, l'accord entre Oncodesign Precision Medicine et Servier prévoit deux étapes :

- le co-développement initial qui permettra l'identification de cibles à partir de la génération de données s'appuyant sur l'essai clinique OncoSNIPE® ;
- une validation expérimentale des découvertes issues de l'intelligence artificielle ;

Avec l'option pour Servier d'enclencher seul, ou dans le cadre d'un nouveau partenariat avec Oncodesign Precision Medicine, un programme de découverte de médicament(s) pour chacune des cibles sélectionnées par Servier.

Selon les termes de l'accord, Servier et OPM (au travers de son programme OncoSNIPE®) seront en charge des activités de recherche clinique. Servier assurera le financement des frais de recherche associés. Le financement du programme d'identification des cibles sera assuré par OPM et Servier.

Servier dispose d'une option exclusive de licence exclusive mondiale sur les résultats du programme, exerçable dès l'identification des cibles. Si Servier n'exerce pas l'option, OPM récupère une option exclusive sur licence exclusive sur certaines catégories de cibles. OPM recevra un paiement initial de 0,5 millions d'euros et un second paiement de 0,5 millions d'euros, au plus tard au 31 décembre 2024, sous réserve de l'atteinte de certains objectifs, ainsi que d'autres paiements d'étapes jusqu'à la validation de l'entrée en Phase 1 du (des) candidat(s)-médicament(s)

Novembre 2022:

Oncodesign Precision Medicine lance une augmentation de capital avec délai de priorité pour les actionnaires ainsi que son transfert sur Euronext Growth Paris

Le 17 novembre 2022, Euronext Paris S.A. a autorisé le transfert de la cotation des actions ordinaires de la société OPM d'Euronext Access + Paris vers Euronext Growth Paris. En date du 23 novembre 2022, les actions OPM existantes ont été cotées sur Euronext Growth Paris à compter du 23 novembre 2022 afin de permettre à la Société de bénéficier d'une visibilité accrue auprès de potentiels partenaires et investisseurs et d'un accès direct aux marchés financiers, lui permettant de mener et d'accélérer, de façon autonome, sa stratégie de développement.

De plus, à l'issue de la période de souscription de l'Offre, la Société a mis en œuvre un contrat de liquidité conforme aux dispositions prévues par le cadre juridique en vigueur, ce qui permettra un passage en continu de la cotation des actions OPM sur le marché Euronext Growth Paris.

Pour l'augmentation de capital, une offre globale a porté sur un nombre maximum de 9 756 097 Actions Nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires mais avec délai de priorité par voie d'offre au public, portant sur un montant d'environ 8 millions d'euros.



La diffusion des Actions Nouvelles, autres que celles souscrites dans le cadre du délai de priorité, sera réalisée dans le cadre d'une offre globale comprenant :

Une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques et

Un placement privé principalement destiné aux investisseurs qualifiés en France et dans certains pays (à l'exception notamment des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada et du Japon),

Le prix ferme retenu a été de 0,82 € par Action Nouvelle représente une décote d'environ 46,0% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des 10 dernières séances de bourse précédant la date de fixation du prix de l'Offre le 16 novembre 2022.

Enfin, l'Offre était garantie pour un montant d'environ 6 millions d'euros (soit environ 75% du montant total de l'opération) par la société P.C.G., société holding de Philippe GENNE pour 50.75% du capital d'OPM, Monsieur Jan Hoflack (7.5%), Madame Karine Lignel (1.36%) ainsi que certains salariés d'OPM.

Décembre 2022 :

Oncodesign Precision Medicine réalise avec succès son augmentation de capital d'un montant de 8 millions d'euros

L'augmentation de capital a fait l'objet d'une forte demande de 12 514 215 Actions Nouvelles, soit une demande globale d'environ 10,3 millions d'euros.

L'Offre a été sursouscrite 1,28 fois au prix ferme de 0,82 € par Action Nouvelle et la demande s'est décomposée comme suit :

7 938 074 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, à hauteur d'environ 6,5 millions d'euros, soit environ 81,4% des Actions Nouvelles allouées ;

La demande à titre réductible a porté sur 4 119 662 Actions Nouvelles (soit environ 3,4 millions d'euros) et ne sera que partiellement allouée à hauteur de 1 818 023 Actions Nouvelles non souscrites à titre irréductible (soit environ 1,5 millions d'euros représentant environ 18,6% des Actions Nouvelles);

La demande exprimée dans le cadre du Placement Global et de l'Offre à Prix Ferme a porté sur 456 479 Actions Nouvelles. Compte tenu de la forte demande exprimée dans le cadre du délai de priorité, aucune action n'aura été allouée dans le cadre du Placement Global et de l'Offre à Prix Ferme.

Au final, l'augmentation de capital, d'un montant brut d'environ 8 millions d'euros, a donné lieu à l'émission de 9 756 097Actions Nouvelles, représentant 142,4% du capital social de la Société avant opération.



Pour rappel, le produit net des fonds levés dans le cadre de cette opération permettra à la Société de poursuivre les objectifs suivants :

- Poursuivre le développement clinique du produit ODS-101 ; et
- Financer ses besoins de liquidité au cours des douze prochains mois.

Dans la foulée, OPM est passé en cotation continue et a mis en œuvre un contrat de liquidité avec TP ICAP (19/12/2022)

OPM et Servier ont annoncé le lancement de « FederAidd »

Toujours en décembre 2022, OPM et Servier ont annoncé le lancement de « FederAidd », un campus virtuel international d'innovation ouverte pour accélérer et fiabiliser le processus de Drug Discovery grâce à l'Intelligence Artificielle.

FederAidd a vocation d'interconnecter, dans un espace collaboratif virtuel et international, les différents acteurs de pointe capables d'accélérer le développement d'applications d'Intelligence Artificielle (IA) en Drug Discovery : pharmas, biotechs, CROs, start-up en IA, instituts de Recherche académiques en IA, hôpitaux, fournisseurs de solutions IT...



Evènements postérieurs à la clôture

Février 2023:

OPM annonce l'entrée en Phase I de son inhibiteur de RIPK2 ODS-101, un nouvel agent thérapeutique pour les MICI

OPM a annoncé l'entrée en clinique de son candidat médicament ODS-101 avec le dosage du premier sujet dans le cadre de l'essai clinique de Phase 1 sur volontaires sains.

Cette molécule est issue de notre technologie Nanocyclix®, notre stratégie est de financer le développement nous-même jusqu'à la preuve du concept clinique en Phase 2a en 2024.

Les MICI touchent plus de 200 000 personnes en France et 40% des patients à travers le monde sont non-répondeurs aux traitements existants. Nous ferons notre maximum pour apporter une alternative thérapeutique efficace aux patients souffrant de ces pathologies.» Les MICI (maladies inflammatoires chroniques de l'intestin) regroupent, notamment, des pathologies telles que la colite ulcérative (UC) et la maladie de Crohn (CD). Le nombre de patients concernés a été estimé à 10 millions dans le monde avec une prévalence de 1% (analyse EFCCA), en augmentation constante principalement dans les pays développés. Le marché global combiné des 8MM (8 marchés majeurs) UC et CD a représenté 14,2 milliards de dollars en 2019 avec une prévision de croissance à l'horizon 2029 à 24.9 milliards de dollars (Rapports GlobalData 2020). RIPK2 joue un rôle essentiel dans la modulation de la réponse immunitaire innée, rendant cette kinase particulièrement pertinente pour répondre au besoin de thérapeutiques plus sûrs et plus efficaces des patients souvent confrontés à des effets secondaires importants avec les thérapies actuelles. De plus, les connaissances actuelles sur cette cible, associées au profil favorable de ODS-101, ouvrent la possibilité de réaliser des combinaisons avec les thérapies en première ligne de traitement, notamment celles basées sur des anticorps anti-TNFα.

ODS-101 est une molécule macrocyclique issue de la plateforme propriétaire d'OPM, Nanocyclix®. Il s'agit d'un inhibiteur de Type 1 (inhibiteur dans la cavité active de la kinase) hautement puissant, sélectif des autres kinases et oralement biodisponible. En pharmacologie, ODS-101 a démontré une bonne efficacité dans plusieurs modèles précliniques de la colite. Son profil de sécurité caractérisé dans les études précliniques atteint un standard de qualité reconnu par l'industrie pharmaceutique et compatible avec une administration chronique pour traiter des pathologies telles que les MICI. La stratégie de propriété intellectuelle adoptée par OPM permet de protéger efficacement la valeur de cet asset et son utilisation dans un grand nombre d'indications thérapeutiques.

L'étude clinique « First-in-human » annoncée est une étude sur volontaires sains, randomisée, en double-aveugle, contrôlée avec un placebo, et dont le design comporte une phase d'administration simple (SAD), une phase d'administration multiple (MAD) afin d'étudier la sécurité, la tolérance, le profil pharmacocinétique et pharmacodynamique de ODS-101. Cette Phase 1 inclus également l'étude de l'effet nourriture et l'étude de l'effet genre afin de préparer au mieux le futur développement clinique de la molécule.



Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs d'OPM sont résolument tournés vers l'avancement de ses programmes.

A ce titre, 2023 devra permettre d'une part, la poursuite de l'essai clinique de

phase 1 volontaires sains ODS101 avec la perspective des résultats cliniques de phase 1A en 2024, et en outre, la poursuite de l'essai clinique du partenariat LRRK2 avec Servier pour atteindre le prochain jalon en 2024 également.

Autres faits caractéristiques :

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et auront une incidence sur l'économie mondiale.

Ces événements ont un impact sur la chaîne d'approvisionnement de certains produits nécessaires à l'activité de l'entreprise.

A la date des présentes, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et la société n'est pas en mesure d'évaluer les impacts à moyen et long terme de cet événement sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.



Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de 18 369 672 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 8 320 305 euros et un total **charges** de 8 551 486 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -231 181 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations

* Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées des frais de dépôt de brevets et des frais de dépôt de marque.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux (prix d'achat et frais d'acquisition, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Brevets et licences d'exploitation : 20 ans



Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charge de l'exercice à l'exception des développements de modèles.

Les frais de dépôt des brevets sont enregistrés en immobilisations incorporelles en cours pendant toute la durée de la période allant de la date de dépôt prioritaire à la date de dépôt international (12 mois). Ces frais sont ensuite transférés en immobilisation incorporelles .

Viendront ensuite s'ajouter les frais de dépôts internationaux au fur et à mesure de ceux-ci.

les frais complémentaires engagés pendant la durée du brevet sont amortis sur la durée restante à amortir des immobilisations soit une durée de 14 à 19 ans.

* Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux (prix d'achat et frais d'acquisition, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

Les intérets des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Aménagement terrain / constructions : 10 à 15 ans

* Agencements bâtiments : 5 à 15 ans * Matériel informatique : 1 à 5 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

* Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de caution sur le loyer du bâtiment et sur le projet ONCOSNIPE.

Créances

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée.

Les créances clients sont provisionnées dès lors que la société constate un litige avec le client ou entame une procédure de recouvrement envers le client.



Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les éventuelles provisions pour dépréciation des valeurs mobilières sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et :

- le cours moyen du dernier mois pour les titres côtés,
- la valeur probable de négociation pour les titres non côtés.

Trésorerie et équivalents trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs "valeurs mobilières de placement" et "disponibilités", dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Opérations en devise

Les créances et dettes libellées en devises sont exprimées au cours à la clôture de la période. Les écarts en découlant sont portés en "Ecarts de conversion" à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le réglement ANC n° 2014-03 (qui a abrogé le CRC n°2000-06), sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie, au moins équivalente, attendue de celle-ci.



Avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par les équipes Recherche & Developpement sont enregistrées, à réception, dans le compte de bilan au passif "Autres fonds propres - Avances conditionnées".

Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt.

Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif au taux d'intérêt prévu par le contrat.

Indemnités de départ en retraite

Les montants des paiements futurs, correspondant aux avantages accordés aux salariés, sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et la mortalité. Puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 67 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres ;
- turn-over: 5% pour les salariés jusqu'à 54 ans et 0% pour ceux de + de 54 ans ;
- table de mortalité : table réglementaire INSEE 2016-2018 ;
- taux actualisation : 3.72 %;
- taux augmentation salaires : 2,5%;
- taux de charges : 30%;
- convention collective de la chimie.

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

<u>Credit Impôt Recherche (CIR)</u>

La société OPM dispose d'un agrément au Crédit d'Impôt Recherche pour ses clients.

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat, au crédit du poste "Impôt sur les sociétés".



Reconnaissance du Chiffres d'affaires

Les refacturations contractuelles de dépenses de Recherche aux clients sont calculées et comptabilisées au regard des dépenses réalisées sur la période selon un barème défini contractuellement.

* Droit d'accès à la technologie (Up front fees)

Quand les "Up front fees" correspondent à un droit d'accès à une option ou à une technologie, ils sont comptabilisés au moment de la signature du contrat. Ces montants sont non remboursables.

* Paiement d'étape ou Milestone : Les paiements d'étape sont comptabilisés en résultat lorsque le fait générateur est avéré et qu'il n'existe plus de conditions suspensives à son règlement par le tiers, conditions devant être levées par OPM. Les faits générateurs sont généralement les résultats scientifiques ou cliniques obtenus par le client, le démarrage d'études ou des éléments exogènes tels que les approbations réglementaires.

Frais de Recherche et Développement

Les coûts de Recherche et Développement s'inscrivent dans les comptes de charges de l'exercice, comptabilisés selon leur nature respective pour une valeur globale d'environ 7 millions d'euros. Seuls les développements de modèles figurent à l'actif du bilan, en immobilisations et immobilisations en cours.

MC		2021	Evolution	
en M€ Données analytiques	2022	2021 proforma	en %	en valeur
Partenariats	2.9	3.0	- 3%	- 0.1
Licensing	4.1	4.4	- 7%	- 0.3
Total dépenses R&D	7.0	7.4	- 5%	- 0.4

Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux charges d'intérêts des emprunts, d'écarts de change et aux produits d'intérêts des comptes à terme.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Immobilisations

		Valeurs	Valeurs Mouvements de l'exercice			Valeurs	
		brutes début	Augmentations		entations Diminutions		brutes au
		d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	31/12/2022
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
CORP	Autres			862 634			862 634
Z	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			862 634			862 634
	Terrains			109 348			109 348
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui			107 540			107 340
S	instal. agenct aménagement			239 806			239 806
ELLE	Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers			1 726 118 101			1 726 118 101
POR	Matériel de transport						
CORPORELLES	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers			736 757			736 757
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 205 738			1 205 738
	Participations évaluées en équivalence						
RES	Autres participations						
NCII	Autres titres immobilisés						
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			269 196			269 196
	TO TAL IMMO BILISATIONS FINANCIERES			269 196			269 196
	TOTAL			2 337 568			2 337 568

<u>Acquisitions Immobilisations :</u>

Elles sont majoritairement issues de l'apport partiel d'actif

Immobilisations financières:

La société détient 16 522 actions propres pour un montant de 18 k€.

Amortissements:

Les dotations présentées dans le tableau suivant correspondent pour partie à la reprise des amortissements antérieurs des immobilisations issues de l'apport partiel d'actif et pour partie aux immobilisations acquises sur N



Amortissements

		Amortissements	Mouvements d	e l'exercice	Amortissements au
		début d'exercice	Dotations	Diminutions	31/12/2022
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
POR	Fonds commercial				
NCOR	Autres immobilisations incorporelles		68 168		68 168
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		68 168		68 168
	Terrains		15 207		15 207
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui				
LES	instal. agencement aménagement		31 482		31 482
REL	Instal technique, matériel outillage industriels		116		116
CORPORELLES	Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport		15 131		15 131
ŭ	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers		248 136		248 136
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		310 072		310 072
	TO TAL		378 240		378 240

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoir						gatoires
		Dotations		Reprises			Mouvement net des amortisse-
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TO TAL IMMO B INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TO TAL GENERAL NON VENTILE							



Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
ES	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances représentatives des titres prêtés	269 196 481 496	125 000 481 496	144 196
CREANCES	Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes versements assimilés Divers Groupe et associés (2) Débiteurs divers	3 643 1 491 414 572 896 341 655	3 643 1 491 414 572 896 341 655	
	Charges constatées d'avances TO TAL DES CREANCES	144 801 3 305 101	144 801 3 160 905	144 196
(1) (1) (2)	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	3 305 101	3 100 903	144 190

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1) Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2) Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	2 268 267 335 294 2 980 970 492 089 356 824 111 705 22 763	568 267 2 980 970 492 089 356 824 111 705 22 763	1 550 000 335 294	150 000
	TO TAL DES DETTES	6 588 296	4 553 003	1 885 294	150 000
(1) (1) (2)	Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts dettes associés (personnes physiques)	375 000			

Les emprunts sont issus de l'apport partiel d'actif.



Capital social

	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice	1 000	1	1 000,00
Emises pendant l'exercice	16 604 590	0,34199	5 678 725
Remboursées pendant l'exercice			
Du capital social fin d'exercice	16 607 514	0,34199	5 679 724,64



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice 2	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	1 000			5 678 725	5 679 725
Primes d'émission, de fusion, d'apport				4 392 241	4 392 241
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice				(231 181)	(231 181)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 000			9 839 785	9 840 785

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 000

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 9 839 785



Avances conditionnées

Les autres fonds propres sont constitués des avances conditionnées.

	Ouverture		Augmentat ion	Diminution	Clôture
BPI - IMAKINIB			715 326	-	715 326
BPI - ONCOSNIPE			1 225 265	-	1 225 265
Total		0	1 940 591	0	1 940 591

Ces avances conditionnées sont déterminées en fonction des dépenses de développement expérimental sur les projets soutenus par BPI.

• BPI ISI « Imakinib » (OSEO) : montant perçu de 715 326 €

Ce projet vise à développer de nouveaux radio-traceurs TEP spécifiques ciblant les inhibiteurs de kinases thérapeutiques afin d'accroître l'efficacité clinique et économique du diagnostic et du traitement en oncologie.

Fin 2019, il a été décidé d'un commun accord entre les partenaires et BPI de mettre fin au consortium suite à l'évolution stratégique d'un des partenaires. Les modalités de remboursement des avances récupérables sont en discussion avec BPI

BPI PSPC (PIA) OncoSNIPE : montant total 1 225 265 €

OncoSNIPE® est un projet qui a pour objectif le développement et la mise en œuvre d'approches bioinformatiques faisant appel à des méthodologies basées entre autres sur l'intelligence artificielle, l'apprentissage statistique et l'enrichissement sémantique qui doivent permettre l'identification et la caractérisation de patients résistants aux traitements anti-cancereux et ainsi orienter la recherche et le développement de solutions thérapeutiques à travers l'identification de nouvelles cibles. Le projet est piloté et coordonné par OPM, réalisé par 4 entreprises et 6 centres cliniques. La fin de ce projet est actuellement prévue pour 2023.

OPM perçoit pour ce projet un financement par BPI pour un montant maximum de 2 008 111 € sous forme d'avances récupérables.

OPM s'engage, sauf échec commercial, à rembourser la somme de 2 135 000 € (intérêts inclus) à compter de 2024 jusqu'en 2028 selon un échéancier défini.



Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		445 44
Autres créances clients		445 44
CLIENTS - FACTURES A ET ABLIR CLIENTS FAE - MANUELLES	298 356 147 089	



Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		3 628
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		18 1
INTERET'S COURUS/EMP.ET'S.CREDIT	14 156	
BANQUES INTERETS COURUS	3 955	
Emprunts et dettes financières divers		335 2
INT.COURUS/EMP.DETTES PARTIC	335 294	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 532 7
FOURN. FACT. NON PARVEN.	2 532 740	
Dettes fiscales et sociales		724 8
DETTES PROV. POUR CP	151 256	
AUTRES CHARGES A PAYER	337 059	
CHARGES SOCIALES SUR CP	72 712	
AUT RES CHARGES A PAYER	163 857	
Autres dettes		17 3
CLIENTS AAE MANUELLES	17 340	



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLO ITATION		144 801	144 801
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIO NNELLES			
т) TAL		144 801



Ventilation du chiffre d'affaires

31	/1	2	/2	0	2	1

Production vendue Services		7 980 8
PREST. SERVICES TAXABLES	7 515 605	
PREST. SERVICES HORS CEE	400 000	
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES AN	65 227	
Chiffre d'affaires par marché géographique		7 980
Chiffre d'affaires par marché géographique Chiffre d'affaires FRANCE		7 980 7 580 8
	7 515 605	
Chiffre d'affaires FRANCE	7 515 605 400 000	



Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

			31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social Nombre d'actions ordinaires Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription		1 000 1 000	1 000 1 000	5 679 725 16 607 514
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes) Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov. Impôts sur les bénéfices Participation des salariés Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions Résultat distribué				7 980 831 (1 558 530) (1 491 414) (231 181)
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov. Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions Dividende attribué				
PERSONNEL	Effectif moyen salarié Montant de la masse salariale Montant des sommes versées en avantages sociaux				18 1 554 729 527 315



Transferts de charges

	31/12/2022
Refacturations Diverses	248 630
Indemnités journalières	18 808
Avantages en nature	5 976
Autres	81
TO TAL	273 495



Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	15 000		39,24					
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur	23 225		60,76					
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	38 225		100,00					
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TO TAL	38 225		100,00					



Rémunérations des Dirigeants

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration

- des organes de direction

- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
R CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures Professions intermédiaires		17	
/EN PAI	Employés			
EFFECTIF MOYEN PAR	Ouvriers			
EFFECT	TO TAL		18	



Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2022	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières		126 000	
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		230 169	
Autres créances		341 655	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 245 656	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			



Engagements financiers

	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Caution, en tant que sous locataire du batîment "siège social", au titre d	u crédit bail		
immobilier conclu entre BATIFRANC et la SAS ANG		875 000 875 000	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Valeur actuelle probable des indemnités à verser		260 673 260 673	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		1 135 673	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			